

ASSOCIATION CULTURELLE (loi Française 1901)
MOTS A MACHER
Maison de la Vie Associative
Les Défensions
13400 AUBAGNE

Adhésion à l'Agenda 21 de la culture

La culture est aujourd'hui au centre des stratégies urbaines. La culture a une vocation essentielle visant à promouvoir les droits de l'homme, à modeler la société de la connaissance et à améliorer la qualité de vie de tous. Elle contribue à la création d'emploi, à la régénération urbaine et à l'inclusion sociale.

La culture constitue également un des sujets majeurs de la mondialisation. Le dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle font partie des principaux défis de l'humanité. Ainsi, les programmes de coopération internationale et de développement prêtent une attention croissante au patrimoine, aux arts et aux industries créatives.

L'Agenda 21 de la culture est le premier document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements en faveur du développement culturel. Il a été approuvé par le IVème Forum des Autorités Locales, qui s'est réuni à Barcelone le 8 mai 2004 dans le cadre du Forum Universel des Cultures, en tant que "document de référence pour nos politiques publiques culturelles et comme contribution au développement culturel de l'humanité".

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), la plus grande organisation de gouvernements locaux au monde, a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence de ses programmes en culture et joue le rôle de coordinateur du processus postérieur à son approbation. CGLU a constitué le Groupe de Travail sur la Culture comme le point de rencontre des villes et des gouvernements locaux qui situent la culture au coeur de leurs processus de développement.

L'association Culturelle MOTS A MACHER adhère a l'Agenda 21 de la culture.

L'adhésion de l'Agenda 21 de la culture revêt d'une forte importance : elle exprime l'engagement avec nos citoyens de faire de la culture une dimension clé de nos politiques locales, et montre un signe de solidarité et coopération avec les villes et les gouvernements locaux du monde. L'association Culturelle MOTS A MACHER mettra en oeuvre les initiatives suivantes.

1. La diffusion du document à l'échelle locale, nationale ou internationale, au moyen de réseaux ou d'associations.
2. La poursuite de la création d'oeuvres de l'esprit et de spectacles vivants faisant la promotion des valeurs inscrites dans l'Agenda 21 de la Culture.
3. La promotion des valeurs de l'Agenda 21 auprès de tous les publics rencontrés.
4. La diffusion locale du document par le biais de débats et échanges à l'issue des représentations.
5. La promotion de l'Agenda 21 de la Culture auprès des interlocuteurs, Villes, Départements, Régions et Etats qui sollicitent l'association et à ceux qui entrent en contact avec elle.

Cet adhésion est communiqué à :

- Secrétariat Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) : info@cities-localgovernments.org
- Secrétariat du Groupe de Travail sur la Culture de CGLU : agenda21cultura@mail.bcn.es
- Secrétariat de l'Association de villes ou municipalités de France
- Partenaires locaux
- Ministère de la Culture de France

Association MOTS A MACHER (Aubagne - France)
le 22 juin 2007

MOTS A MACHER
Maison de la
Vie Associative
13400 AUBAGNE



Son Président – François Desmero